



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5^e séance du mardi 27 octobre 2015

Présidence de M. Yvan Salzmänn, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition du PDC Lausanne et consorts : « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! » ;
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt-sept octobre deux mil quinze.

Le président :



Le secrétaire :

Du 29 OCT. 2015

La Municipalité prend acte

Renvoyé à ECS